Langages

Les origines du genre grammatical

Patrizia Violi

Citer ce document / Cite this document :

Violi Patrizia. Les origines du genre grammatical. In: Langages, 21e année, n°85, 1987. Le sexe linguistique. pp. 15-34;

doi : 10.3406/lgge.1987.1526

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1987_num_21_85_1526

Document généré le 31/05/2016

Patrizia VIOLI
Assistante en sémiotique, Institut de la Communication
Université de Bologne (Italie)

LES ORIGINES DU GENRE GRAMMATICAL

Cet article a l'intention d'analyser, à l'intérieur de la problématique plus générale de la sexuation du discours, un phénomène spécifique lié à l'existence de la catégorie linguistique définie comme genre grammatical. L'intérêt d'une telle analyse réside dans la question du lien intuitif, plus ou moins conscient et immédiat, entre le genre grammatical et la réalité extralinguistique de la différence sexuelle. Cependant, les modalités à travers lesquelles la donnée biologique naturelle, par sa nature extralinguistique et pré-sémiotique, est inscrite et représentée dans le système linguistique, ne sont pas toujours évidentes. De ce point de vue, il est intéressant de faire une relecture des analyses élaborées par la théorie linguistique sur cette catégorie particulière. En effet, les linguistes ont généralement traité le genre en termes d'ordre grammatical, immotivé et arbitraire, indépendamment de toute forme d'attribution de valeur. Contre cette position, mon intention est de soutenir que, au moins dans le cas du genre, la catégorie grammaticale s'appuie sur une base sémantique, ou, en d'autres termes, qu'elle existe parce qu'elle a une signification qui renvoie à un ordre déterminé, motivé et lié aux bases de notre exprience corporelle. Le langage, loin d'être un système purement abstrait, organisé selon la forme logique d'un code, est, dès sa structure grammaticale, conditionné, sujet à des déterminations d'autre nature. Il inscrit en lui-même certaines dimensions essentielles de notre expérience, comme la différence sexuelle.

Attribuer au genre une valence sémantique et soutenir que c'est sur la base de cette signification que la catégorie se constitue en tant que forme grammaticale, n'est donc pas seulement une question « technique » d'importance marginale. La décision implique des questions de portée plus générale, comme la non-neutralité de la langue à l'égard de la différence sexuelle et la possibilité de lire l'opposition masculin/féminin, que la grammaire a inscrite dans la langue, comme une opposition significative en soi.

Ce point, comme je tenterai de le montrer, a presque toujours été sous-entendu dans les réflexions des linguistes sur la question du genre. Les raisons de ce sous-entendu doivent être cherchées dans la complicité implicite de la théorie et de la position subjective du chercheur à l'égard de la différence sexuelle, réduite à un critère purement matériel, extralinguistique, à une simple « donnée naturelle » dépourvue de signification.

Dans ce sens, ce travail peut également être considéré comme une relecture des discours produits par la théorie, une analyse de la sédimentation historique que ces discours ont construit autour de la différence sexuelle et sur celle-ci.

Le système des genres

Le genre, en tant que catégorie grammaticale, remplit essentiellement une fonction de classification des objets que la langue doit désigner. Son origine étymologique (du grec γένος et du latin *genus*) renvoie au concept de « classe » ou « type », donc à un concept générique qui n'est pas immédiatement lié à l'opposition masculin/féminin. S'il peut sembler naturel, en considérant uniquement les langues romanes comme l'italien, le français et l'espagnol, ou les langues germaniques comme l'allemand,

Persée BY: creative commons

l'anglais, le danois, etc., de faire coïncider la catégorie du genre avec l'opposition masculin/féminin, et éventuellement neutre (mais nous verrons que le système prévoit quatre positions et non trois), il faut considérer que le concept de genre est plus articulé et que l'opposition sexuelle n'est pas la seule opposition pertinente. Même en restant uniquement à l'intérieur de la famille des langues indo-européennes, les principales oppositions utilisées pour la définition du genre grammatical sont, en plus de l'opposition masculin/féminin, l'opposition entre animé et inanimé et personnel/non-personnel (ou humain/non-humain). Les catégories d'animé/inanimé et personnel/non-personnel tendent souvent à se superposer, du moins partiellement, et parfois à se fondre. Pour cette raison, les deux oppositions les plus importantes semblent être entre masculin/féminin et animé/inanimé. Cette organisation, dans les langues indo-européennes, est représentée par Meillet (1921) selon le schéma suivant :

genre { animé { masculin / féminin ; inanimé (= neutre)

Dans l'indo-européen commun, la distinction entre animé/inanimé semble essentielle, tandis qu'entre masculin/féminin elle se présente comme un sous-genre de la première. La situation change radicalement dans l'évolution de l'indo-européen, où la distinction animé/inanimé tend à disparaître partout, tandis que la distinction masculin/féminin se développe et devient dominante. Dans les langues romanes, le genre neutre disparaît et, dans beaucoup d'autres cas (cf. le celte, le balte, l'albanais), l'ancien système se transforme en un système à deux genres, le masculin et le féminin.

Seules les langues slaves (russe, serbe, tchèque, polonais, sorabe, etc.) continuent à maintenir l'ancienne distinction fondamentale entre animé et inanimé ou, dans certains cas particuliers (le bulgare et le macédone), entre personnel et non-personnel. Dans toutes ces langues, la distinction entre animé et inanimé est représentée soit à l'intérieur du masculin, soit à l'intérieur du pluriel, en fonction des circonstances qui varient d'une langue à l'autre. Dans certaines langues, on trouve une distinction analogue entre personnel et non-personnel et enfin, dans d'autres (comme le polonais et le sorabe), les deux distinctions sont très nettes, soit séparément soit sous forme combinée (cf. Hjelmslev, 1956).

Il semble donc que les langues indo-européennes, à part les langues slaves, aient progressivement perdu les oppositions initiales animé/inanimé et humain/non-humain, tandis que l'opposition masculin/féminin s'est maintenue presque partout, bien que sous forme différenciée. En réalité, cette dernière ne se limite pas à deux genres uniquement, mais peut donner lieu à des systèmes à quatre genres. Tout d'abord, il y a le *neutre*, c'est-à-dire le genre ni masculin, ni féminin. Ensuite, dans certaines langues comme le danois, il y a également le genre *commun* utilisé pour le masculin et le féminin ensemble.

On peut ainsi avoir trois possibilités d'organisation :

1) les langues à *quatre genres*, qui correspondent à un schéma du type suivant :

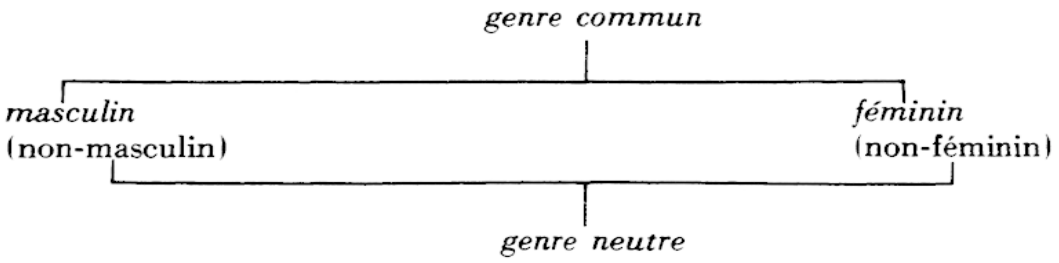

2) les langues à *trois genres* comme l'allemand, le grec, l'islandais, etc. :

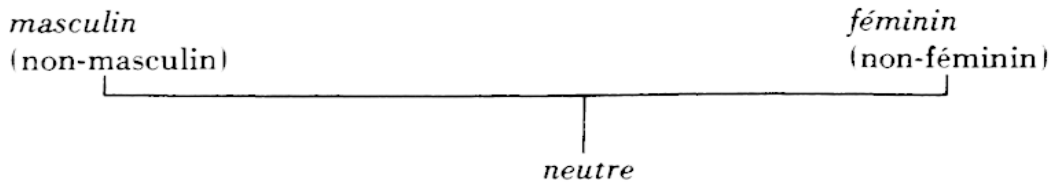

3) les langues à *deux genres* (masculin et féminin) comme toutes les langues romanes.

Il existe certains cas, comme l'anglais, et la plupart des langues indiennes modernes, où le genre tend à disparaître du lexique. En anglais, il ne reste qu'à l'intérieur du système des pronoms personnels et des adjectifs possessifs, à part certaines classes particulières de noms comme nous le verrons [1].

En sortant de la famille des langues indo-européennes, les choses se compliquent encore. Dans de nombreuses langues africaines du groupe bantu, le système de classifications est infiniment plus complexe. Ces langues, dites langues à classes, rendent pertinentes, avec des formes grammaticales différenciées, les oppositions sémantiques comme liquide/solide, grand/petit, plat/en relief, rond comme une bague/rond comme une balle, plat comme un drap/semblable à un bloc de sucre, etc. Elles arrivent, dans certains cas, à un système de classifications ayant seize genres différents [2]. En revanche, les langues hongro-finnoises (hongrois, finlandais, etc.) se caractérisent par l'absence totale des genres grammaticaux, même dans le cas du pronom personnel. La famille de l'algonkin (langues amérindiennes) ignore la distinction entre masculin et féminin, mais présente la distinction entre animé et inanimé ou, dans certains cas, entre humain et non-humain. Enfin, les langues sémitiques ont toutes le genre masculin/féminin et présentent le phénomène de « polarité » selon lequel certains substantifs, masculins au singulier, deviennent féminins au pluriel, ou vice versa.

Si le genre est une catégorie tellement différenciée d'une langue à l'autre, tant sur le plan des besoins d'accord que sur celui des traits spécifiques qui en organisent la sélection, une première question s'impose, la question relative à sa fonction. À quoi servent les genres dans une langue ? Et surtout comment les genres linguistiques sont-ils liés à notre perception et expérience de la réalité ? Il est en effet évident que la façon dont la langue sélectionne certains aspects et non d'autres comme pertinents pour l'organisation des genres contribue à déterminer notre catégorisation du réel et donne forme à notre expérience. Même envisagée sous cet aspect, la langue n'est pas

---

1. D'un point de vue étroitement linguistique, la distinction en genres est utile pour rendre compte de deux ordres de phénomènes : 1) les références pronominales et possessives, 2) l'accord entre le nom et les autres parties du discours (par exemple, article et adjectif). Les formes de ces accords, comme le nombre des genres, sont différenciées à l'intérieur des langues indo-européennes. Dans les langues romanes, avec deux genres, l'accord se réfère à l'article, à l'adjectif et aux formes verbales composées. Dans les langues slaves (où les distinctions masculin/féminin et animé/inanimé sont combinées), l'accord s'étend jusqu'aux formes passées des verbes. En anglais, il est au contraire limité au pronom personnel singulier de la troisième personne et aux possessifs.

2. Les phénomènes d'accord peuvent, eux aussi, être très complexes. Dans le shahili, une langue bantu qui possède six genres différents, le genre du nom sélectionne non seulement les formes du pluriel et du singulier, mais encore les déterminations des verbes, des adjectifs et de tous les modificateurs, y compris les préfixes pour désigner le sujet. Dans ce cas, l'accord s'étend donc pratiquement à tous les éléments de la phrase et la marque du genre devient particulièrement redondante.

neutre. Son organisation influence le système symbolique et cognitif des sujets parlants, puisque les genres tendent à être vécus comme des catégories naturelles auxquelles ramener l'expérience de la réalité. Mais jusqu'à quel point les genres sont-ils « naturellement » motivés et quel est le lien qui unit les catégories de la langue à celles de l'expérience ?

Les linguistes, comme nous le verrons, considèrent le genre comme une catégorie étroitement grammaticale ou plutôt grammaticalisée, qui dérive de la forme linguistique pure. Il s'agirait d'une catégorie purement mécanique dont l'enjeu serait de simples faits d'accord. Dans cette perspective, le genre est sémantiquement immotivé, totalement arbitraire et dénué de toute signification qui soit objectivement vérifiable.

En réalité, comme l'observe Hjelmslev (1956), si, dans certains cas (comme pour certaines langues du Caucase du nord-est où le genre semble uniquement pouvoir être défini par une question d'accord grammatical), la catégorie de genre semble immotivée, dans d'autres, c'est la situation opposée qui se vérifie. Les classes nominales du bantu, par exemple, sont immédiatement liées à l'expérience empirique du monde naturel et renvoient à une description souvent très concrète des objets désignés. Ceci ferait penser à une échelle allant des cas les moins motivés aux cas les plus motivés. Mais la question est théoriquement plus complexe parce qu'elle implique, du point de vue linguistique, un problème critique, celui de la « définition de la substance sémantique des morphèmes » (Hjelmslev, 1956). Car, si on attribue aux morphèmes une base sémantique, en niant l'existence d'opérateurs purement syntaxiques dénués de signification, on doit ensuite admettre l'existence d'une substance sémantique qui se soustrait à une vérification empirique. Ce point revêt une importance particulière, même pour notre étude. Poser le problème de la différence sexuelle à l'intérieur de la langue signifie précisément s'interroger sur l'existence de catégories sémantiques « cachées » qui ne se manifestent pas nécessairement au niveau de la forme lexicale superficielle. Evidemment, supposer l'existence d'un sémantisme « profond », non « objectivement » vérifiable dans le lexique, pose certains problèmes et se prête à des accusations d'« irrationalité ». D'autre part, comme l'observe Hjelmslev (1956), « il faut une fois pour toutes se défaire de l'illusion qui consiste à croire qu'il y a des faits sémantiques immédiatement observables, *et que l'esprit de l'investigateur n'y entre pour rien* » (souligné par moi-même).

Si nous examinons de plus près les traits sur lesquels s'organisent les catégories grammaticales déterminantes dans les langues indo-européennes : masculin/féminin, animé/inanimé et humain/non-humain, nous pouvons mettre en évidence certaines oppositions sémantiques sous-jacentes à ces traits : tout d'abord, la différence entre les sexes, puis l'opposition entre doté de vie et privé de vie, et enfin la séparation entre l'homme et le reste de l'univers, donc la distinction entre culture et nature. Ces formes fondamentales sont précisément celles qui sont dégagées par les anthropologues comme structures générant le sens, oppositions sémantiques de base sur lesquelles s'articulent les catégories qui fondent l'expérience. Il semble donc qu'on puisse faire un lien entre les catégories sémantiques et cognitives profondes, desquelles dépend la structure même du sens, et les catégories grammaticales qui articulent, à l'intérieur de la langue, ces oppositions sémantiques selon une homologie du type :

masculin		homme		animé		doté de vie		humain		culture
----------	≃	---------	;	---------	≃	----------	;	----------	≃	---------
féminin		femme		inanimé		privé de vie		non-humain		nature

On pourrait objecter que, si les autres langues s'articulent sur la base de catégories différentes, ces oppositions n'ont aucun caractère naturel et encore moins universel.

Evidemment la base sémantique des classifications peut varier jusqu'à rendre pertinentes différentes catégories naturelles : couleur, forme, structure, comestibilité, etc. Rendre pertinent un groupe de propriétés plutôt qu'un autre est fonction du type particulier de culture, de son milieu naturel et de ses besoins matériels. De toute façon, il semble qu'il existe une relation entre catégories et expérience, même si le degré de cette correspondance varie sensiblement d'une langue à l'autre. Cependant, il est encore plus intéressant de voir, même dans des langues comme le swahili qui présentent une structure des genres complètement différente de la nôtre, que les objets du monde naturel sont classifiés à l'intérieur de six genres selon une régularité qui ne diffère guère des nôtres. Presque tous les noms qui désignent des êtres humains appartiennent à la 1re classe, les objets inanimés à la 2e, les arbres et les plantes à la 3e, les animaux à la 4e, les noms abstraits à la 5e et ainsi de suite. Il semble donc que se retrouvent ici encore, des catégories sémantiques homogènes.

En ce qui concerne la question spécifique de la différence sexuelle dans la langue, donc les modalités selon lesquelles cette différence est symbolisée dans la structure linguistique, le problème du genre apparaît immédiatement comme le problème central. Nous avons déjà vu que la distinction entre masculin et féminin n'est pas un trait universel de toutes les langues ; néanmoins, cette distinction est très répandue. Dans l'évolution de l'indo-européen, il n'existe aucun stade où elle n'est pas présente, si l'on envisage toutes les langues à genre de cette famille, dans toutes ses ramifications, du germanique au slave, au roman, à l'indo-iranien, au grec, au celte, ainsi que toute la famille des langues sémitiques. Bien que cette opposition ne soit pas universelle, elle est tellement répandue qu'elle demande une réflexion approfondie. Le problème s'articule à plusieurs niveaux. En effet, il s'agit de voir comment les catégories grammaticales du genre se lient à l'opposition *sémantique* entre masculin et féminin et comment cette dernière se rattache à son tour à la différence entre les sexes, donc à l'opposition homme/femme. Cette opposition est présente à divers niveaux : niveaux grammatical, sémantique et « naturel », qui sont en connexion mais pas nécessairement équivalents. La symbolisation, que la langue opère, consiste précisément à assurer à l'un de ces niveaux, le plus vide du point de vue de la signification, le niveau grammatical, l'investissement sémantique qui dérive d'une opposition précédemment dotée de signification, donc d'une opposition « naturelle » déjà symbolisée.

Mais procédons méthodiquement. Ce point est trop controversé et, comme nous le verrons, rares sont les linguistes qui nous suivraient sur cette voie. Nous le reformulons donc de façon moins lapidaire. L'inscription de la différence sexuelle dans la langue, à travers l'organisation des genres, contribue à symboliser d'une certaine façon cette différence, donc notre perception et catégorisation de la réalité, en influant sur notre vision du monde. Il ne fait aucun doute que le genre, en tant que catégorie grammaticale, tend à être perçu comme le reflet d'un « ordre naturel » des choses, de sorte que ce ne sont plus les mots qui sont masculins ou féminins mais les choses auxquelles ils se réfèrent. La question problématique concerne l'ordre de cette correspondance qui, en tant que telle, paraît difficile à nier. Est-ce la symbolisation qui précède l'inscription linguistique ou en est-elle seulement un effet ? Le problème, ainsi posé, peut sembler circulaire, sans grand intérêt, impossible à vérifier. Mais il ne s'agit pas d'établir diachroniquement une « origine » hypothétique du lien existant entre structure de la langue et organisations signifiantes, mais plutôt de voir comment est envisagée la différence sexuelle dans les diverses descriptions des phénomènes. Quel est le rôle qu'on lui fait jouer et quelles sont les fonctions qu'elle remplit. Il faut donc également s'interroger sur les hypothèses implicites qui servent de base aux divers travaux théoriques, en dégageant ce que ces théories nous permettent de voir et ce que au contraire, elles nous cachent.

Ordre arbitraire ou ordre déterminé ?

Nous allons tenter une relecture de ce que les linguistes ont dit sur ce point. Une constatation généralement partagée est l'inutilité linguistique de la catégorie de genre [3], qui apparaît à première vue complètement dénuée de fonction et sans motivation logique. Meillet (1921) observe que le « genre grammatical est l'une des catégories grammaticales les moins logiques et les plus inattendues » et que la distinction des noms entre masculins et féminins est « totalement dénuée de sens ». Pour Lyons (1968), « du point de vue sémantique, les distinctions de genres entre les noms sont généralement redondantes ». Ce dernier reconnaît leur utilité uniquement au niveau de leur fonction pronominale, mais, vu que dans certaines langues, comme le hongrois et le finlandais, la distinction de genres disparaît dans le pronom de la troisième personne, ce trait ne se présente plus comme absolument nécessaire.

En effet, du point de vue fonctionnel, le genre semble n'avoir aucune utilité particulière au niveau linguistique et comporte, pour les sujets parlants, la difficulté supplémentaire de l'accord. L'approche fonctionnaliste de l'analyse linguistique vise toujours « à déterminer dans quelle mesure un fait de langue donné contribue à assurer la compréhension mutuelle. (...) Pour la langue en tant qu'outil de communication, n'a de valeur qu'un trait qui permet, à lui seul, de distinguer entre deux énoncés par ailleurs identiques » (Martinet, 1956). Dans cette perspective, une catégorie grammaticale ne trouve justification que par le fait qu'elle satisfait à un certain besoin de communication.

Cela dit, comme l'observe Martinet, la distinction entre genres masculin et féminin n'a de fonction communicative évidente qu'en relation avec les « faits de dérivation » dans lesquels on se réfère à la nature des êtres ou des choses désignés. C'est le cas des pronoms de la troisième personne et des suffixes qui distinguent les êtres féminins des êtres masculins *(lion-ne* vs *lion)*. Mais l'existence du suffixe pour désigner le féminin, comme la distinction pronominale, « n'implique en rien l'existence d'un genre, mais le choix offert de préciser, si besoin est, le sexe de l'être en question. (...) L'existence d'un suffixe de dérivation des noms d'agent de SEXE féminin est tout autre chose que celle d'un genre grammatical marqué par un accord de l'adjectif » *(ibidem)*.

On ne peut parler correctement de genre que pour des questions d'accord, mais c'est précisément dans ce cas que la fonction communicative de la catégorie grammaticale devient difficile à définir. Quelle fonction communicative peut en effet exister dans le fait que le français définit « le verre » comme masculin et « la bouteille » comme féminin ? Pour résoudre cette contradiction, sans renoncer à une description fonctionnelle des éléments linguistiques, Martinet tente la voie d'une reconstruction dérivative de la catégorie. Étant donné que le genre « doit être né de la satisfaction de quelque besoin de communication », Martinet essaie d'expliquer son existence par les cas où la distinction a une raison d'être communicative, exemplairement les pronoms. Il suppose donc une série d'expansions analogiques qui devraient rendre compte, en ce qui concerne l'indo-européen, de l'extension de la distinction masculin/féminin entre les pronoms à la marque du genre des adjectifs, puis aux substantifs. Cette démonstration ne dit pas pour autant pourquoi, si la seule nécessité de la langue est d'ordre fonctionnel, une catégorie devrait s'étendre au-delà des domaines d'application qui en justifient la raison d'être du point de vue fonctionnel. Si le seul cas où la distinction entre masculin et féminin a une utilité linguistique est celui des pronoms, pourquoi cette distinction devrait-elle se développer dans tout le lexique, en contrevenant à tout principe d'économie et de simplicité ?

---

3. Dorénavant, je me référerai exclusivement au genre relatif à la distinction entre masculin et féminin qui nous intéresse ici.

Une analyse en termes de pure fonctionnalité communicative ne semble donc pas en mesure de donner une explication satisfaisante du phénomène du genre. Par ailleurs, si les genres n'ont aucune raison fonctionnelle, comment expliquer que dans toutes les langues, du moins indo-européennes, il y ait une distinction entre masculin et féminin, donc une catégorie linguistique exprimée comme opposition entre les sexes par sa nature extralinguistique ?

L'hypothèse fonctionnaliste étant insuffisante, la question de la « base naturelle » est de nouveau considérée. La catégorie du genre est-elle sémantiquement motivée par l'expérience ou est-elle une forme linguistique arbitraire dénuée de signification ? Sur ce point encore, les linguistes sont généralement d'accord. « Comme première observation générale, il faut dire que reconnaître le genre comme une catégorie grammaticale est *logiquement indépendant* de toute association sémantique particulière qui pourrait être établie entre le genre d'un nom et les propriétés, physiques ou autres, des personnes ou des objets désignés par ce nom » (Lyons, 1968).

Sapir, dans ses réflexions sur la nature formelle des catégories grammaticales, explique l'existence des genres comme une survivance de concepts archaïques, n'existant plus en tant que tels dans la conscience des sujets parlants, mais maintenus dans la structure de la langue par une sorte d'« inertie » de la forme linguistique : « Le fait est que la forme vit plus longtemps que son contenu conceptuel. Les deux changent continuellement mais la forme tend en général à rester dans la langue, même quand son contenu s'en est échappé ou a changé de nature. La forme irrationnelle, la forme pour la forme — nous voulons de toute façon définir cette tendance à maintenir les distinctions formelles une fois qu'elles ont vu le jour — est tout autant naturelle, en ce qui concerne la vie de la langue, que la conservation de modes de comportements qui ont perdu depuis longtemps la signification qu'ils avaient préalablement » (Sapir, 1921).

Si aujourd'hui le genre n'est que la survivance d'une forme irrationnelle à laquelle ne correspond plus aucun sémantisme, à l'origine, celle-ci doit cependant avoir été motivée par un concept, par une connexion, d'exigence classificatoire. Pour Sapir, cette connexion a été instaurée dans un passé mythique où l'inconscient de la race humaine a réalisé le premier inventaire de l'expérience. Nous lisons : « Il semblerait presque que, à un moment donné du passé, l'inconscient de la race humaine ait accompli un inventaire hâtif de l'expérience, s'en soit remis à des classifications prématurées qui n'admettaient pas de corrections et ait donc fait peser sur les héritiers de sa langue une science dans laquelle ces derniers ne croyaient plus et qu'ils n'avaient pas la force d'abattre. C'est ainsi que le dogme, rigidement imposé dans la tradition, se cristallise en formalisme. Les catégories linguistiques constituent un système d'épaves dogmatiques *et il s'agit de dogmes de l'inconscient* » (Sapir, 1921, souligné par moi-même).

Si l'allusion aux « dogmes de l'inconscient » semble offrir une possibilité de comprendre le lien qui s'est instauré, avec tant de force qu'il existe encore tel quel, entre une classification originaire de l'expérience, aussi « prématurée » et « hâtive » soit-elle, et les formes linguistiques, cette possibilité nous est immédiatement retirée. Par rapport à ses classifications, la langue est « déraisonnable et têtue », et d'autre part, selon Sapir, il est impensable que la différence sexuelle soit un critère fondé capable de constituer la base d'une catégorisation. « Il semblerait même plutôt forcé de penser que deux concepts *grossièrement matériels et accidentels du point de vue philosophique*, comme le masculin et le féminin, constituent un moyen de connexion entre qualité et personne, entre personne et action ; et il ne nous viendrait pas facilement à l'idée, si nous n'avions pas étudié les auteurs classiques, qu'il n'est pas absurde d'introduire (...) les notions combinées de nombre et de sexe » (*ibidem*, souligné par moi-même).

La différence sexuelle est donc « accidentelle » du point de vue philosophique, sans aucun intérêt théorique vu sa « grossièreté matérielle ». Son reflet sur la langue est seulement le résultat de la « tyrannie de l'usage, plutôt que d'un besoin expressif concret » *(ibidem)*.

Ces mots semblent être l'écho de l'affirmation d'Aristote selon laquelle la différence sexuelle ne serait ni genre ni espèce, mais seulement « accident ». Une fois encore, derrière l'analyse théorique apparemment neutre, nous voyons apparaître le sujet qui parle, la position de l'observateur qui, comme le rappelait Hjelmslev, est loin d'être externe aux phénomènes linguistiques analysés. Le fait sémantique n'est pas une donnée immédiate, objectivement observable, mais il se construit dans le processus de sa description. Par conséquent, il n'est pas surprenant que celui qui considère absurde et forcé le fait que l'accident de la sexualité puisse constituer un moyen de connexion entre qualité et personne, ne réussisse à lire dans l'opposition masculin/féminin rien d'autre qu'un résidu formel et immotivé.

Mais il nous reste un doute. Comment cet « accident » insignifiant et grossier a-t-il pu conditionner de la sorte les catégorisations inconscientes ? Comment se fait-il que les concepts de féminin et masculin aient joué un rôle aussi important dans l'« inventaire originaire de l'expérience » de la race humaine et soient restés inscrits dans toutes les langues, s'ils n'étaient rien d'autre que des accidents naturels, des faits bruts non signifiants en eux-mêmes et non symbolisés avant que la langue, avec son inertie, ne nous les ait imposés ? A ces questions, Sapir ne répond pas et l'hypothèse formaliste ne résout pas la contradiction. Il reste seulement un jugement positif implicite pour les langues (comme l'anglais) qui ont su se libérer des distinctions inutiles de genre, des concepts parasites, comme les définit Sapir, qui continuent au contraire à s'imposer profondément dans d'autres langues comme les langues romanes. Cette position suppose l'idée d'une évolution progressive qui coïncide avec l'élimination des catégories inutiles parmi lesquelles le genre semble être le concept le plus embarrassant.

Les explications des linguistes semblent avoir en commun la dissimulation de la différence sexuelle qui se manifeste dans la langue, la négation d'un sens possible de cette différence. Le genre, en tant que catégorie grammaticale inscrivant à l'intérieur de la langue cette différence, est ainsi réduit à une forme vide, arbitraire, illogique, sémantiquement immotivée, éventuellement génératrice d'investissements symboliques ultérieurs mais non primitivement signifiante.

Nous retournons donc au problème de la relation entre structure linguistique et investissements significatifs. La valeur significative du genre est-elle le résultat d'une classification nominale casuelle ou est-ce la classification nominale qui dépend, du moins en partie, d'un investissement de sens précédent ?

Cette alternative s'inscrit dans une opposition théorique que je définirai en termes *d'arbitraire* en opposition à *l'ordre déterminé ou motivé*. L'interprétation arbitraire du genre considère que la formation et l'évolution de cette catégorie est due à des causes étroitement internes à la langue comme l'évolution phonétique, le rôle de l'analogie, les ressemblances morphologiques, etc. Là encore, on est obligé de reconnaître une fonction symbolique quelconque à la différence des genres. Cette fonction est cependant considérée secondaire et interprétée de façon très réductrice, tant que la catégorie du genre continue à être estimée inutile mais inéliminable (comme cela s'est produit partiellement pour l'anglais). Selon ce modèle, la portée significative de la différence sexuelle est clairement dissimulée, cachée, réduite, dans le meilleur des cas, à un effet psychologique, déterministe mais contingent, d'adaptation aux structures linguistiques données.

À ce type d'interprétation, peut s'opposer une autre hypothèse de signe contraire, qui suppose que les catégories linguistiques sont motivées par un investissement de

sens précédent, un investissement extralinguistique en soi, mais déjà symbolisé au moment où la distribution nominale s'organise selon des catégories précises. En d'autres termes, ce n'est pas la donnée naturelle de la différence des sexes, sa « matérialité grossière » comme dirait Sapir, qui structure les catégories linguistiques, mais c'est la symbolisation que cette différence a déjà subie, sous des modalités largement antérieures et indépendantes des formes grammaticales spécifiques avec lesquelles les diverses langues les refléteront. Postuler un investissement de sens antérieur à la forme linguistique, signifie lire la différence sexuelle comme une structure déjà signifiante, déjà symbolisée, et capable à son tour de produire un sens et des symbolisations. Il ne s'agit donc pas d'une donnée naturelle, d'un accident matériel biologiquement construit, mais d'une opposition naturelle évidente constituée comme lieu d'investissement de sens qui se reflètent sous des formes linguistiques déterminées [4].

La catégorie grammaticale du genre, telle qu'elle se présente dans le lexique des diverses langues, résulte, dans cette perspective, d'un fondement sémantique motivé par sa signification interne. Elle reflète un ordre extralinguistique dans le langage et prouve la non-neutralité du système linguistique vis-à-vis des déterminations matérielles de notre expérience.

À l'hypothèse motivée du genre grammatical, on pourrait opposer deux types d'objections : en premier lieu, la différence dans la distribution des genres dans les diverses langues et, en second lieu, la discordance existant, dans certains cas, entre genre grammatical et genre naturel.

En ce qui concerne la distribution des genres dans les différentes langues, un point généralement admis, sous une forme ou sous une autre, est l'existence de la différence sexuelle à l'intérieur des catégories linguistiques, mais non les modalités spécifiques de sa manifestation. En d'autres termes, le caractère déterminé ou motivé se réfère à l'opposition entre masculin et féminin en tant que relation formelle entre termes constitutifs de la catégorie de différence, et non aux manifestations de cette opposition dans le lexique des diverses langues. Les formes des lexicalisations spécifiques peuvent évidemment présenter, au niveau comparatif, des différences importantes dans la distribution nominale entre les deux genres. Chaque langue peut sémantiser différemment les deux termes de l'opposition et les exprimer diversement au niveau de l'organisation lexicale superficielle. Du point de vue linguistique, la signification de l'opposition masculin/féminin n'est pas substantielle, mais plutôt relationnelle, articulation différentielle entre les deux termes. Elle est projetée dans les formes lexicales en un deuxième temps et se manifeste au niveau plus superficiel de la structure sémantique, le lexique, où elle peut se distribuer sous des formes variant d'une langue à l'autre.

La seconde objection possible se réfère au fait que, dans beaucoup de langues, y compris les langues indo-européennes qui nous sont les plus familières, se trouvent des cas de discordance entre genre « naturel » et genre grammatical, ce qui peut être considéré comme la preuve du caractère arbitraire et non motivé du genre grammatical. Mais, s'il est vrai que des conflits peuvent se présenter entre genre grammatical et genre naturel, il n'en reste pas moins intéressant de noter que le genre naturel fait toujours question dans la référence pronominale et dans la concordance avec le

4. Une hypothèse de ce type est confirmée par la réflexion de l'un des rares linguistes attentifs à la fonction symbolique et métaphorique du genre, au-delà de tout principe d'économie fonctionnelle. Jakobson (1956), en s'occupant du problème de la traduction entre différents systèmes sémiotiques, notamment entre deux systèmes linguistiques, met immédiatement en évidence la potentialité sémantique interne aux catégories grammaticales, en particulier dans les usages linguistiques plus directement investis de sens métaphoriques et poétiques.

prédicat [5]. Ceci démontre, comme l'observe Lyons (1968) : « qu'il existe vraiment une base « naturelle » pour les systèmes de genre des langues en question ».

Un problème intéressant, lié à l'existence d'une base sémantique pour la catégorie du genre, est celui des effets de sens que le genre peut produire dans le discours et de leur perception de la part des sujets parlants. Certains linguistes nient totalement cet effet du genre, même sur le plan métaphorique. Pour Sapir, par exemple, le genre est non seulement accidentel et arbitraire, mais il n'a aucune relation avec l'imaginaire des sujets parlants. D'autres linguistes ont en revanche reconnu une certaine influence du genre sur la perception des sujets parlants. Cependant, en partant de son caractère arbitraire, ils ont dû ramener cette influence à un effet parasitaire déterminé par la forme lingusitique. A ce sujet, voyons par exemple ce que dit Martinet :

> « Naturellement, au cours de l'expansion de ce que nous pouvons maintenant appeler les féminins, on ne peut guère s'attendre à ce qu'une communauté linguistique procède rationnellement et se limite aux désignations d'être physiologiquement féminins. L'imagination collective serait à elle seule bien incapable de procéder à cette dichotomie totale qui résulte de l'apparition du genre féminin, si la langue ne la contraignait à faire un choix dans tous les cas. Mais, sous la pression de nécessités de l'accord et dans le cadre préétabli, elle va se donner libre cours : puisqu'il faut, pour le mot qui désigne la terre (skr. Ksah, gr. γδών), comme pour tout autre substantif, savoir si l'on emploiera les thèmes en — o — ou les thèmes en — a — des adjectifs, on laissera le vague sentiment d'une passivité et d'une réceptivité de la terre imposer l'accord féminin, quitte à bâtir par la suite une mythologie sur la féminité de la terre. Ce ne serait donc pas les croyances des anciennes populations de langue indo-européenne qui auraient imposé à cette langue l'opposition du féminin au masculin, mais l'existence, dans cette langue, d'un principe d'opposition formelle qui aurait offert à la mentalité collective un soutien pour le développement de ses mythes et de ses fables. » (Martinet 1956).

Donc, s'il est vrai que la lexicalisation peut se présenter comme accidentelle, en tant que projection d'une opposition formelle présente dans la langue entre masculin et féminin, la signification inhérente à l'opposition même n'est pas accidentelle, puisqu'elle provient de ce que j'ai appelé *ordre déterminé*. Si la forme grammaticale existe en tant qu'expression d'une valence sémantique profonde, liée au symbolisme du corps inscrit dans la langue, le problème de la perception, par les sujets parlants, des effets de sens liés à l'existence de la catégorie doit donc être posé en d'autres termes.

Il n'y a aucun doute, en effet, que le genre des mots, du moins dans certains cas, se présente à la conscience du sujet parlant comme arbitraire et casuel. L'investissement de sens, qui a produit la catégorie linguistique, peut avoir perdu sa portée

---

5. Par exemple, observe Lyons (1968), en français le mot *professeur* est masculin, bien qu'il puisse se référer autant à l'homme qu'à la femme. « Le genre du nom détermine, dans le syntagme nominal, l'accord au masculin, sans voir si la personne à laquelle il se réfère est un homme ou une femme : *le nouveau professeur*. Mais quand le nom *professeur* se réfère à une femme et que, dans le prédicat, il faut un adjectif qui devrait normalement s'accorder avec le nom, on a une discordance entre le genre masculin du nom et le sexe féminin de la personne désignée par le nom. Dans ces circonstances, on ne peut utiliser ni la forme masculine de l'adjectif (par ex. *beau*), ni sa forme féminine *(belle)* sans résoudre, pour ainsi dire le conflit entre genre « grammatical » et genre « naturel ». On ne peut dire ni *Le nouveau professeur est beau* (qui se réfère nécessairement à un homme), ni *le nouveau professeur est belle* (qui n'est pas grammatical). Le conflit se résout avec une phrase comme : *Elle est belle, le nouveau professeur* » (Lyons, 1968).

sémantique initiale et ne plus être perçu comme tel. Dans ces cas, le genre a le caractère d'une imposition mécanique, dont le sujet parlant ne reconnaît pas nécessairement la signification originaire. Néanmoins, la forme linguistique continue à fonctionner comme possibilité génératrice de sens et de métaphores. Ces métaphores sont le reflet du sens initial qui s'est perdu avec le temps. En d'autres termes, le sémantisme profond, qui a donné lieu à la catégorie grammaticale, reste comme disponibilité métaphorique toujours présente dans la langue, possibilité de production d'effets de sens même là où la signification primaire n'est plus perçue. Hjelmslev lui-même (1956) observe que :

> « la signification d'une catégorie peut être tombée en désuétude, au point d'avoir disparu de la conscience des sujets parlants. C'est ainsi qu'on attribue souvent, par hypothèse, une raison d'être préhistorique au « masculin » et au « féminin » quand ils désignent des choses inanimées et dont la répartition entre les deux genres semble, dans l'état de la langue attesté et dans la communauté qui la pratique, complètement arbitraire (...). D'une façon générale, partout où l'on est en présence de genres plus ou moins mécaniques et grammaticalisés, l'hypothèse indiquée s'impose avec nécessité parce qu'elle constitue la seule explication possible de l'origine du fait. D'autre part, une fois constitué et propagé à travers le temps, celui-ci s'impose constamment aux sujets parlants (...) au point qu'une survivance peut resurgir et faire l'objet d'une réinterprétation ; le fait que le nom de la lune est féminin en français, masculin en allemand, peut être considéré, à l'état actuel, comme tout à fait arbitraire et immotivé, une pure survivance dénuée de sens. Il n'en reste pas moins que ce fait s'impose constamment à l'esprit et qu'une interprétation sémantique de ce fait est prête à surgir n'importe quand, dans la poésie et même dans la pensée de tous les jours. Une notion de personnification subsiste à l'état potentiel et peut toujours être utilisée (...). Donc, ce n'est qu'avec de très expresses réserves que l'on peut parler dans de tels cas d'une survivance. Ce n'est justifié qu'à condition d'ajouter que le système linguistique parle toujours à l'imagination et la dirige. Ce n'est pas survivance, c'est continuité qu'il faut dire, bien que quelquefois continuité à l'état potentiel » (Hjelmslev, 1956).

D'autre part, on peut observer que symbolisme sexuel et catégories formelles de la langue peuvent ne pas se présenter ensemble, comme c'est le cas pour l'anglais où le symbolisme est ressenti en l'absence des catégories grammaticales respectives, c'est-à-dire même il n'est pas directement représenté sous des formes linguistiques [6].

---

6. En anglais, en effet, une langue à genre « naturel » ou « logique », seulement les êtres humains sont dotés de genre, masculin ou féminin, en fonction de leur sexe (mais seulement pour la sélection du pronom et non pour les faits d'accord, comme il a été dit) ; tous les non-humains sont neutres. Cependant il existe certains usages du genre féminin, même pour des termes qui seraient grammaticalement neutres, que nous pouvons uniquement expliquer par l'attribution d'une signification symbolique. En effet, tandis que le masculin peut également avoir une valeur générique ou indéfinie (c'est-à-dire « absorber » le féminin), le féminin renvoie explicitement au trait /+féminin/ et souligne donc encore les usages « déviants ». En anglais, les catégories d'inanimés les plus fréquemment lexicalisées au féminin sont les bateaux (et parfois les fleuves), les cyclones, les locomotives, les automobiles et, en général, les moyens de locomotion et les machines, et enfin les noms de pays. Par conséquent, même dans cette langue où le genre grammatical est pratiquement inexistant en tant que catégorie linguistique, la métaphore sexuelle est profondément enracinée dans l'imaginaire des sujets parlants, jusqu'à s'imposer dans des cas où le système ne le prévoirait pas. Whorf (1956) parle, à propos du genre dans l'anglais, d'une catégorie grammaticale latente ou cryptotype, pour souligner la nature cachée, cryptique. « Une catégorie latente est marquée, morphémiquement ou par une configuration de phrases, seulement dans certains types de phrases et non dans toutes les phrases où apparaît un mot ou un élément appartenant à la catégorie. »

Symbolisme et catégories naturelles

Soutenir que la structure de la langue reflète un ordre déterminé signifie reconnaître dans la différence sexuelle une catégorie qui fonde l'expérience.

Opposition sémantique profonde, celle-ci organise notre perception du monde et sa représentation symbolique dans le langage, en établissant les bases de la signification à partir d'une relation différenciée d'éléments potentiellement distincts. Sur la base de cette polarité, certains éléments du monde naturel sont investis d'un symbolisme sexuel, qui fait généralement l'objet d'une lexicalisation dans la catégorie de genre. Il est intéressant de remarquer que l'investissement symbolique est, dans presque toutes les langues, particulièrement chargé de sens à l'égard de certains concepts ou éléments du monde naturel qui se structurent souvent selon des couples d'antonymes représentant des oppositions très générales à la base de l'expérience humaine. En font partie : l'opposition entre lumière et obscurité, donc entre jour et nuit, soleil et lune ; une opposition, liée à la première, entre vie et mort ; les oppositions qui semblent mettre en relation structurée les éléments de base du monde naturel : eau et feu, terre et air ou terre et ciel. Ces éléments sont les plus fortement investis par le symbolisme sexuel, ce qui autorise à penser que ce symbolisme résulte de la combinaison entre pertinence « objective » de certaines configurations naturelles et assimilation « subjective » de ces configurations dans l'opposition signifiante du masculin au féminin. En utilisant les concepts de « saillance » et de « prégnance » (Thom, 1972), on pourrait dire que certains éléments qui se présentent à la perception comme une « saillance » naturelle deviennent ensuite des formes prégnantes du point de vue de la symbolisation sexuelle. Le sémantisme profond lié au corps surdétermine ainsi les éléments du monde externe déjà naturellement prééminents, du fait de leur importance pour l'expérience humaine, parce qu'ils sont liés au rythme du temps et par conséquent à l'activité, au travail et au repos (ténèbres et lumière, jour et nuit, soleil et lune), ou à la nourriture et à la survivance elle-même (terre, eau, feu).

L'attribution du genre aux termes de ces couples est, nous le verrons, extrêmement utile pour la reconstruction de l'espace sémantique qui, dans la langue, organise les représentations les plus « archaïques » du féminin : terre et nature, matrice et cavité. Déjà dans la nomination du monde, nous retrouvons les symbolisations dans lesquelles le féminin a depuis toujours été inscrit.

La modalité de l'investissement symbolique sur ces objets saillants, c'est-à-dire leur attribution d'un principe féminin ou masculin, peut varier, mais l'opposition entre les deux termes reste toujours. De plus, il semble que, même là où il s'est produit une transformation de genre, celle-ci n'ait été ni contingente, ni arbitraire, mais se soit accompagnée d'une évolution plus profonde et complexe de paradigmes culturels. On pense, par exemple, que dans l'indo-européen primitif, la lune était de genre masculin, donc accompagnée d'un symbolisme masculin, tandis que le soleil était de genre féminin, comme c'est aujourd'hui le cas dans les langues germaniques. Selon l'hypothèse de Markale (1972), le changement de genre se serait produit parallèlement à l'évolution de la société dans le sens patriarcal, au passage, dans la zone indo-européenne, du culte de la déesse mère à celui du dieu père. Le soleil serait devenu le symbole d'un principe actif, de la force et de la virilité, tandis que la lune aurait été associée au principe de féminité. Cette symbolisation serait ensuite passée dans la mythologie grecque et latine, où Phébus-Apollon, conducteur du char solaire, s'oppose à Diane-Artémis, symbolisée par la faux lunaire.

On trouve une opposition analogue dans le couple jour/nuit. Le nom de Zeus provient du mot *jour*, qui est masculin dans toute la zone indo-européenne, tandis que la nuit a partout un nom féminin du fait que, selon Meillet, son « caractère religieux est

beaucoup plus vivement senti que ne l'est celui du jour, parce qu'elle a quelque chose de plus mystérieux » (Meillet, 1921).

La langue russe utilise deux termes distincts pour désigner la lune : l'un est *mesets* (cf. le latin *mensis* pour mois) masculin, et l'autre est *luna*, féminin. Comme le soleil est de genre neutre, l'opposition reste.

Un autre élément identifié au féminin dans toutes les cultures est la terre, le symbole maternel par excellence, dont le cycle reproducteur devient le symbole de la sexualité humaine. Dans certaines langues, les organes sexuels féminins sont désignés avec le même mot que celui utilisé pour la source d'un fleuve, la cavité profonde et souterraine d'où jaillit l'eau. C'est ainsi qu'en babilonais, le mot *pû* indiquait aussi bien la « source d'un fleuve » que le « vagin » ; de même les sumériens utilisaient le mot *buru* pour « fleuve » et pour « vagin ».

Nous remarquons que tous les éléments dont nous nous occupons ici ont toujours été symbolisés en couples : la nuit et le jour, le soleil et la lune, la terre et le ciel. La valeur d'un terme y est toujours relationnelle, dérive de son sens à l'intérieur d'une opposition binaire. C'est précisément dans cette bipolarité que s'exprime le dualisme masculin-féminin, comme si toutes les oppositions étaient presque « naturellement » présentes dans l'opposition fondamentale du masculin au féminin.

Un autre couple de termes opposés est l'eau et le feu. Dans ce cas, nous avons, en indo-européen, un double système de désignation. Parfois les termes sont neutres et caractérisés par le trait inanimé ou ils sont, au contraire, considérés comme des êtres animés et sont respectivement classés masculin et féminin. Selon Meillet, ceci dépendrait de la prédominance d'un comportement sacro-religieux ou profane à l'égard des éléments naturels :

> « Le fait de choisir soit le type « animé » soit le type « inanimé » caractérise les langues. Là où, comme dans l'Inde ou à Rome, prévalent les préoccupations religieuses, les formes du genre « animé » tendent aussi à prévaloir. Là où au contraire, comme en Grèce, les points de vue profanes dominent et où la pensée est toute « laïque », les formes de genre « inanimé » ont seules persisté » (Meillet, 1921).

L'attribution du genre dépendrait directement, tout du moins dans ces cas, de la vision du monde et du système culturel et religieux d'une civilisation donnée.

Il n'existe de toute façon aucune langue qui combine, pour ce couple de termes, les deux critères : animé/inanimé et masculin/féminin. Si l'un des deux termes est considéré animé, l'autre l'est toujours, et si l'un des termes est neutre, l'autre ne sera ni du genre masculin ni du genre féminin.

> « Les mêmes langues où le nom de l'eau est de genre animé (féminin) et où l'eau est, pour ainsi dire, personnifiée et susceptible d'être considérée comme divine, ont aussi pour le feu un nom de genre animé, masculin, et le feu est un être divin... au contraire, les langues où le nom de l'eau est du genre neutre, ont des noms neutres du feu » (Meillet, 1921).

Le fait que deux termes soient répartis, sur le plan linguistique, à l'intérieur de catégories homogènes, semble confirmer l'hypothèse que les deux éléments auxquels les termes renvoient sont toujours perçus en connexion, comme complémentaires d'une unité, d'un tout. Dans les langues où domine le trait animé, comme par exemple le sanskrit, l'eau est l'élément toujours lexicalisé comme féminin, tandis que le feu est toujours du genre masculin [7].

---

7. Sur la symbolique sexuelle liée aux images de l'eau et du feu, cf. Bachelard (1938, 1942).

En dehors des langues indo-européennes, dans d'autres langues à genres comme les langues sémitiques, des corrélations significatives entre le genre grammatical et les attributions symboliques existent. Selon la plupart des experts de ces langues, le genre féminin aurait été associé à l'idée de faiblesse, de passivité, et le genre masculin à l'idée de force et de pouvoir. Cependant, d'autres interprétations contrastent avec cette lecture. Ainsi Wensinck (1927) avance une hypothèse très semblable à celle que, cinquante années plus tard, défendra Markale à propos de l'indo-européen primitif. Selon Wensinck, la langue aurait traversé un stade archaïque, antérieur au patriarcat et à l'apparition des religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islamisme), dans lequel c'était le féminin qui était associé à l'idée de force et de pouvoir. D'un point de vue grammatical, le genre féminin est prédominant et lié à l'intensif pendant cette phase primitive. Le passage ultérieur au stade religieux patriarcal se serait accompagné, sur le plan linguistique, d'un déplacement du genre féminin vers le masculin, qui serait ainsi devenu dominant. La religion naturelle primitive, à caractère qualifié aujourd'hui magique, resterait confinée dans la sphère féminine, à laquelle s'oppose la religion révélée, fondée sur le patriarcat. De là naît un comportement négatif à l'égard de la sexualité féminine, dite impure et maléfique. Dans les langues sémitiques, tout ce qui se rapporte à la sexualité est féminin, y compris les organes génitaux masculins. Pour les anciens sémites, le ciel, le soleil, le feu et le vent, du fait qu'ils étaient liés à une idée de pouvoir magique et d'énergie, étaient à l'origine féminins et sont devenus masculins. Wensinck donne de nombreux exemples pour démontrer que tous les mots qui, à un stade ancien des langues sémitiques, étaient de genre féminin, se rapportaient à la sphère de la magie et du sacré.

L'intérêt d'une telle position me paraît consister moins dans l'hypothèse d'une société matriarcale originaire et archaïque, où le féminin serait intimement lié à l'idée de force, de pouvoir et d'énergie productive, que dans la connexion que cette théorie instaure entre patriarcat, monothéisme et symbolisations de la différence sexuelle dans la langue.

Certaines données de notre analyse sont maintenant acquises. Dans la majorité des langues, on remarque une tendance à investir de symbolisations sexuelles les éléments naturels de l'expérience. Les structures linguistiques sont utilisées pour donner une base figurative à cet investissement et établir ainsi des fondements concrets pour les représentations symboliques. La différence sexuelle ne se présente pas comme un accident, ni comme une donnée purement matérielle, biologique, mais comme un élément déjà signifiant, comme l'une des catégories sur lesquelles se basent notre perception et notre représentation du monde. Seulement en imaginant l'opposition sexuelle comme une composante catégorielle de notre expérience, nous pouvons expliquer sa diffusion dans le langage, le besoin que l'être humain semble toujours avoir eu de surcharger la nature de significations sexuelles symboliques.

En tant que schéma catégoriel de notre expérience, l'opposition sexuelle est ensuite figurée dans la structure linguistique, sous la forme du genre grammatical. Mais cette figuration n'est pas neutre ni contingente, elle reflète une position du féminin dans l'univers symbolique.

Le domaine métaphorique autour de la dénomination du féminin est, dès le début, marqué par une isotopie récurrente qui construit, pour reprendre les mots de Teresa de Lauretis (1985) : « l'objet comme féminin et le féminin comme objet ».

J'aimerais maintenant analyser brièvement les formes de ce processus de réduction qui a porté à construire le féminin comme genre dérivé et subalterne, en examinant principalement le langage de la théorie linguistique et enfin la structure des champs sémantiques qui délimitent, dans le lexique, la représentation féminine.

La réduction du féminin

La réduction du féminin à un genre dérivé et subalterne apparaît nettement si nous analysons le langage de la théorie linguistique, les formes par lesquelles elle a décrit la catégorie de genre et le problème de la dérivation.

En linguistique, la différence est marquée par la présence ou l'absence de traits sémantiques déterminés, selon un schéma binaire qui prévoit uniquement deux possibilités + ou —.

Dans le cas du genre, le trait sémantique, qui fonctionne comme élément de base, est le masculin. Ainsi Langendoen (1969) utilise /+ Masculin/ pour marquer les entrées masculines du lexique et /— Masculin/ pour marquer les entrées féminines. De façon analogue, McCawley (1968), dans son projet de définition du rôle de la sémantique dans la grammaire, définit les formes /+ mâle/ /— mâle/ comme partie de l'information sémantique relative au genre avec un rôle actif dans la sélection. D'autres, comme Postal (1966) ou Chafe (1970), incluent seulement le trait masculin dans l'information sémantique du lexique. Chafe, par exemple, s'exprime ainsi :

> « Je considérerai le masculin comme l'état non marqué d'un nom humain, et, en conséquence, le féminin comme l'état marqué. En général, ne connaissant pas le sexe d'un nom humain, nous le traiterons conceptuellement comme masculin. Nous devrons donc ajouter une règle qui dit qu'un nom humain peut, facultativement, être spécifié comme féminin. »

En l'absence d'une telle spécification, chaque terme de personne est assumé comme « naturellement » masculin. De toute façon, le féminin coïncide toujours avec l'absence du trait masculin, avec sa négation, selon une identification entre termes contraires et contradictoires qui mérite d'être approfondie.

Si nous essayons d'articuler la catégorie sémantique de la différence sexuelle dans un modèle de significations, comme celui que propose Greimas (1966), nous voyons que la situation est plus complexe que nous le laissaient entendre les descriptions des linguistes. Le carré sémiotique, proposé par Greimas comme structure fondamentale de la signification, prévoit quatre positions, et non deux. Les deux termes qui articulent la catégorie, à savoir masculin et féminin, ne sont pas liés par une relation contradictoire, mais sont deux termes contraires, articulés sur un même axe sémantique. Chacun d'eux prévoit son propre élément contradictoire représenté par sa négation — non-masculin et non-féminin — selon un schéma du type :

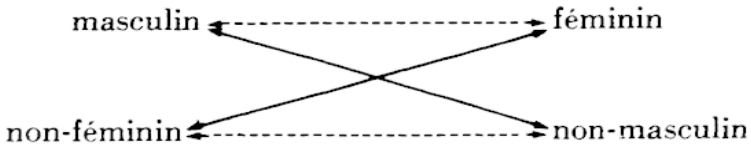

où la ligne continue indique la relation de contradiction et la ligne discontinue, la relation de contraire.

Comme nous l'avons vu en analysant le système des genres, ce schéma semble convenir aux formes grammaticales qui, dans les langues à genres, manifestent linguistiquement cette structure sémantique profonde. Dans les langues à quatre genres, le neutre lexicalise, en effet, la catégorie des subcontraires (non-masculin, non-féminin), et le genre commun, celle des contraires (masculin, féminin).

Neutre et genre commun peuvent ne pas être présents et la forme linguistique marquer seulement l'opposition masculin/féminin.

Comme le montre ce schéma, *féminin* et *non-masculin* sont des termes distincts, irréductibles l'un à l'autre. Le féminin ne s'y réduit pas au non-masculin.

En revanche, dans l'articulation linguistique de ce schéma abstrait, il s'est produit la réduction et l'aplatissement d'un terme sur l'autre, de sorte que *féminin* est allé coïncider avec *non-masculin*, selon une opposition duelle qui a annulé la différence entre contraires et contradictoires, en superposant les deux termes et en donnant ainsi lieu à une opposition à *deux* places uniquement :

masculin ⇄ non-masculin = féminin

De la négation du terme fondateur, le masculin, on obtient ainsi le féminin comme son opposé. Il ne peut être caractérisé par des propriétés autonomes mais seulement comme négatif du terme qui le fonde dans la relation d'opposition : le masculin.

Il est intéressant de noter comment de tels réduction et aplatissement se vérifient seulement sur l'un des deux côtés du carré sémiotique qui représente les relations fondamentales de la signification. C'est le masculin qui a, historiquement, placé le féminin comme son négatif et non son opposé. Le choix du masculin comme terme premier (et non-marqué) a déterminé l'organisation de la différence sexuelle sous la forme que nous retrouvons aujourd'hui dans la plupart des langues que nous connaissons.

Pour dire que la différence sexuelle est déjà symbolisée au moment où elle est inscrite dans la langue, il faut expliciter les formes et les modalités selon lesquelles elle a été représentée. Il ne s'agit pas seulement de rechercher, et de reconstruire, les *images* que la langue bâtit sur le féminin par l'intermédiaire de ses métaphores. Ce niveau occupe certainement une place importante, mais il constitue la conséquence « figurative » d'une organisation positionnelle des deux termes (masculin et féminin) qui a déjà eu lieu à un niveau plus profond de l'organisation sémantique, plus précisément au niveau de la structure élémentaire de la signification. Si mon hypothèse est correcte, c'est en effet à un niveau profond, dans l'organisation même du sens, que les deux positions sont structurées selon la forme que je viens de montrer. C'est à ce niveau que le masculin est placé comme terme fondateur, comme sujet, et le féminin comme sa négation et sa limite, mais sa condition d'existence en même temps. S'il est vrai qu'un terme ne peut jamais être défini en soi mais seulement dans sa relation d'opposition avec d'autres termes, le masculin existe seulement en tant qu'opposition au féminin qu'il construit comme un autre, comme sa négation. Le féminin occupe ainsi une double position : d'une part, il limite le masculin et, de l'autre, il représente sa condition d'existence.

Si nous passons du métalangage de la théorie aux phénomènes qui, dans la langue, régissent le passage du masculin au féminin, des considérations analogues s'imposent.

Une donnée universelle commune à toutes les langues à genres que nous connaissons [8] semble être l'absorption du féminin par le masculin. Le terme générique, non marqué et donc de base, est toujours le masculin, tandis que le féminin se place comme un terme dérivé par l'intermédiaire de transformations morphologiques déterminées.

L'accord grammatical est lui aussi dominé par un tel principe de dominance. Si l'on se réfère à deux termes, l'un masculin et l'autre féminin, c'est toujours le masculin qui l'emporte au niveau de l'accord (Jean et Marie sont *allés* et jamais sont *allées*). Il en est de même pour les pronoms : la forme pronominale masculine l'emporte quand on doit se référer à des groupes mixtes, mais, quand le sexe est indéterminé, l'accord grammatical est encore organisé sur le masculin en tant que genre commun et non marqué. Pensons à des phrases comme : « Qui lit se sera déjà *rendu* compte... » qui nous semblent désormais tellement naturelles qu'un accord au féminin nous laisserait *stupéfaites*.

8. La seule exception semble être l'iroquois, où le genre qui a la fonction générique est le féminin. Mais cette langue classifie ensuite les femmes parmi les inanimés.

Le terme même utilisé pour désigner l'espèce humaine est *homme*, selon une évolution qui a porté, par exemple dans les langues romanes, à la suppression de l'opposition existant entre *homo*, générique pour l'espèce, et *vir*, spécifique pour les individus de sexe masculin. Avec l'assimilation à un seul mot, le masculin est allé coïncider avec le terme générique de l'espèce, en continuant cependant, sur le plan sémantique, à maintenir l'ambiguïté de son double niveau de signification. En effet (Spender, 1980), l'expression n'est pas un réel générique, mais un pseudo-générique (ou générico-spécifique) si, dans la perception des sujets parlants, à l'utilisation du terme *homme*, on n'associe pas uniquement une signification générique comme « genre humain », mais également une signification spécifique d'« individu masculin ». Pensons par exemple, à l'incongruence sémantique de phrases comme « L'homme allaite ses petits. »

Comme toujours, les expressions linguistiques ne sont pas d'innocents expédients grammaticaux, mais des formes qui organisent notre perception de la réalité et de sa construction symbolique. Le masculin devient ainsi une catégorie universelle, un terme abstrait qui se confond avec la norme, par rapport à laquelle le féminin constitue le rebut, le trait qui est marqué. Sans preuve contraire, l'être humain est de sexe masculin. La différence sera enregistrée comme l'absence du trait masculin et plus précisément comme « non-masculin ».

La situation de dissymétrie entre masculin et féminin se retrouve à tous les niveaux de la structure linguistique. Au niveau grammatical, le cas le plus évident et le plus analysé est certainement celui de la formation des noms d'agent, en particulier des noms de profession. Très souvent il n'existe que les formes masculines, et les dérivés morphologiques pour désigner la femme qui exerce la même activité manquent. Ces cas ne sont jamais liés à quelque raison structurale, interne à l'organisation de la langue, qui empêche la formation morphologique d'un nouveau terme. Les raisons dépendent de facteurs extralinguistiques. Comme l'a observé Meillet (1921), le caractère dérivé du genre féminin par rapport au masculin n'a pas de causes linguistiques :

> « Si on veut se rendre compte de ceci que, dans les langues qui ont une distinction du masculin et du féminin, le féminin est toujours dérivé du masculin, jamais la forme principale, on ne le peut évidemment qu'en songeant à la situation sociale respective de l'homme et de la femme à l'époque où se sont fixées ces formes grammaticales. »

Cela est encore plus évident si l'on considère, non seulement les dissymétries grammaticales, mais les dissymétries sémantiques. En effet, même dans les cas où se trouvent des parités de formes morphologiques, la dissymétrie sémantique reste forte, et le terme féminin acquiert souvent une connotation négative par rapport au terme masculin correspondant. Ces dix dernières années, de nombreux travaux ont été réalisés pour rechercher la dissymétrie sémantique présente dans le lexique concernant les femmes, et la liste des exemples possibles est extrêmement longue [9]. En général, la dissymétrie sémantique qui envahit le lexique est traversée d'une connotation néga-

---

9. Sur ce thème, voir les travaux de Key (1975), Lakoff (1975), Miller et Swift (1976), qui contiennent une analyse détaillée de la façon dont la catégorie masculine se constitue dans la langue anglaise comme catégorie culturelle. Pour un développement général, se reporter à Nilsen, Bosmajian, Cershuny, Stanlye (éds., 1977), où sont examinées les diverses formes de marque sexuelle existant au niveau lexical dans divers langages sectoriels, comme le langage juridique, littéraire, scolaire, etc. Pour une analyse relative à la langue française, cf. Yaguello (1979). Pour une analyse du développement diachronique du vocabulaire des institutions indo-européennes, en particulier des termes de parenté, se reporter à E. Benveniste : *Le vocabulaire des institutions indo-européennes* (Éd. Minuit, Paris, 1969).

tive, où la négativité est immédiatement et étroitement liée à la sphère sexuelle. La sexualité est la principale catégorie à travers laquelle on construit la dénomination de la femme par rapport à laquelle elle peut acquérir existence et valeur. Le lexique abonde donc de qualifications et de termes qui servent à déterminer l'échelle d'acceptabilité et de désirabilité par rapport au seul paramètre remarquable. Par ailleurs, la sexualité et le corps de la femme constituent la base métaphorique et la source intarissable pour le langage des injures et des outrages. Nulle part comme dans cette zone sémantique, ne se déploie dans toute son ampleur, et en même temps avec une uniformité terrifiante, l'imaginaire masculin à l'égard des femmes. Guiraud (1978), qui a analysé le lexique relatif à la sphère de la sexualité dans le français moderne, énumère plus de six cent mots pour désigner la prostituée. Dans ce cas, l'aspect quantitatif est lui aussi important du fait que la dénomination est une forme de pouvoir et d'oppression. Guiraud donne 825 termes pour le sexe féminin. Bien que nombreux, ceux-ci sont extrêmement peu différenciés : le sexe de la femme est un lieu vide, privé de spécificité propre, il n'a une signification qu'en tant qu'enjeu de désir et plaisir masculins et il n'est en soi que le lieu d'une absence. Comme l'observe Guiraud, il est évident que

> « cette représentation de la sexualité, et le langage qui en découle, est d'origine entièrement masculine. Ces images et ces mots reflètent une expérience qui, à de très rares exceptions près, est vécue et traduite uniquement par les hommes. Il est évident que ce langage (...) est très pauvre et le plus souvent inadéquat quant à la description de la sexualité féminine (...). La sexualité masculine constitue la métaphore fondamentale à travers laquelle nous imaginons et représentons toute la réalité psychique ».

La connaissance de tous les champs sémantiques sur lesquels se structurent les métaphores sexuelles pour la femme est très intéressante. Yaguello (1978), par exemple, en indique certains : le champ animal, alimentaire, celui des objets utilitaires, et elle reconstruit, à partir des définitions que les dictionnaires donnent de *homme* et de *femme*, une sorte de carte conceptuelle des stéréotypes et des symbolisations diffuses. Les résultats, en ce qui concerne le féminin, sont prévisibles. Le lexique nous renvoie à un univers où la femme est toujours rapportée à la sphère de la sexualité en tant que mère et reproductrice (ceci étant le premier et le seul trait qui la différencie de l'être humain masculin) et en tant qu'objet du désir masculin, qui en établit la valeur et la désirabilité. La sphère de la sexualité semble ainsi pivoter sur deux principaux axes sémantiques : celui de la *sexualité comme utilisation* et celui de la *sexualité comme valeur*, respectivement représentés par les oppositions mère *vs* prostituée et femme belle (donc désirable) *vs* femme laide (et indésirable). L'espace sémantique que le lexique a structuré pour désigner les femmes est uniquement une variation continue de ces pôles. Dans les deux cas, la femme ne joue pas le rôle de sujet, mais est définie, en tant qu'objet, en relation à l'opposition masculine. L'ordre patriarcal a gravé un signe profond dans la forme linguistique, en délimitant et cernant les formes mêmes de la dénomination. La différence sexuelle est réduite à l'état de rebut, à un résidu négatif, que la structure symbolique du langage reflète et reproduit.

Pour les femmes, le langage représente donc une exclusion et une négation, le lieu où la structure patriarcale est ratifiée et inscrite. L'espace sémantique qui, dans ce système, lui est attribué est, comme l'a défini Dale Spencer (1980), un espace sémantique négatif, où les femmes ne peuvent jouer un autre rôle que celui d'objet, scellées à la donnée biologique qui les définit : la sexualité et la fonction reproductrice. La différence sexuelle ne peut représenter un élément porteur d'une spécificité différente, mais le lieu muet d'une opposition négative, vu que le féminin est seulement « vide » par rapport au masculin.

Les considérations développées jusqu'ici permettent de faire certaines réflexions plus générales sur la problématique de la sexuation du discours. À l'égard d'un système symbolique qui a déjà exclu et marqué l'espace féminin comme négatif, la parole des femmes est prise dans un mouvement double et contradictoire, d'une part, la nécessité et la tension à s'exprimer, d'autre part, la contrainte imposée par un discours qui a effacé sa différence et sa spécificité.

Nous touchons à l'un des paradoxes fondamentaux de toute réflexion sur le féminin : l'existence historique d'une contradiction irréductible pour les femmes, obligées d'« être » et de « parler » la différence en même temps (cf. de Laurentis, 1984). Les femmes sont prises dans une alternative sans issue qui, dans sa forme radicale, se condense, selon les mots de Luce Irigaray, dans la formule : « ou tu es femme ou tu parles-penses ».

Si l'existence du genre prouve que la différence sexuelle est une catégorie qui fonde notre perception physique et qu'elle est présente dans l'articulation profonde du sens et de la grammaire, la façon dont le genre s'exprime montre la réduction d'un des deux termes qui la constituent. À partir du moment où le genre symbolise la différence dans le langage, l'opposition du masculin et du féminin est structurée selon une polarité qui considère le masculin comme le terme premier et le féminin comme son dérivé, sa limite, son opposé négatif. Identifié avec le *non-masculin*, dénué de valeur propre, le féminin est situé dans la fonction de non-sujet, à l'intérieur d'un champ sémantique qui l'identifie avec la Terre, la Mère, la Nature, la Matrice. À la racine de sa signification, la différence entre masculin et féminin est inscrite selon les positions de sujet et objet. La forme du dualisme, de l'opposition, de la réduction est symbolisée dans la langue de telle façon que, pour la femme, la possibilité de s'identifier avec la position de sujet est déjà supprimée. L'identification n'est possible qu'à la condition de nier la spécificité de son genre et de devenir un « être humain », ce qui se désigne du mot « homme ». C'est une des raisons pour lesquelles la parole des femmes est souvent très difficile. Cela ne signifie pas qu'elles sont inappropriées au langage ni que ce qu'elles veulent dire est inexprimable, mais que leur position, dans le langage, est scindée entre deux lieux irréconciliables. La parole est organisée comme antagoniste à l'être femme. Pour y accéder, les femmes doivent oublier ce qui définit leurs différences spécifiques, qui ne peuvent être articulées en mots parce qu'elles constituent la limite du discours. Comme c'est précisément cette limite que les femmes voudraient parler, elles se trouvent prises dans une contradiction insoluble. C'est de celle-ci qu'elles doivent repartir pour découvrir d'autres alternatives que le renoncement et le silence.

BIBLIOGRAPHIE

BACHELARD G. (1938) *La psychanalyse du Feu*, Paris, N.R.F. — (1942). *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, Corti.

BENVENISTE E. (1969). *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Minuit.

CHAFE W. (1970) *Meaning and the Structure of Language*. Chicago, Chicago University Press.

GREIMAS A. (1966) *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

GUIRAUD P. (1978) *Le langage de la sexualité*. Paris.

HJELMSLEV L. (1956) « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », dans *Essais linguistiques*. TCLG, vol. XII, Nordisk sprog-of Kulturforlag, 1959.

JAKOBSON R. (1959) « Linguistic aspects of translation », in Brower (ed), *On translation*, Harvard, Harvard University Press.
KEY M. R. (1975) *Male and Female language*, Meutchen, NJ, The Scarecrow Press.
LAKOFF R. (1975) *Language and Woman's place*, New York, Harper and Row.
LANGENDOEN T. (1969) *The study of Syntax*, New York, Rinehart and Winston.
LAURETIS T. DE (1984) *Alice doesn't. Feminism, Semiotics, Cinema*, Bloomington, Indiana University Press.
(1985) « The violence of rhetoric : Consideration on representation and gender » *Semiotica*, 54, 1/2.
LYONS J. (1968) *Introduction to Theorical Linguistics*, London, Cambridge University Press.
MARKALE J. (1972) *La femme celte*, Paris, Payot.
MARTINET A. (1956) « Le genre féminin en indo-européen », *Le français moderne*, 4.
MCCAWLEY J. (1968) « The role of Semantics in Grammar », dans Bach E., Harms R. (eds), *Universal in Linguistics Theory*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
MEILLET A. (1921) « La catégorie du genre et les conceptions des Indo-européens », dans *Linguistique historique et comparée I.*
MILLER C. SWIFT K. (1976) *Words and Women*, New York, Anchor Books.
NILSEN A. P., BOSMAJIAN H., GERSHUNY H. L., STANLEY J/ (eds) (1977) *Sexisms and Language*, National Council of Teachers of English, Urbana, Illinois.
POSTAL P. (1966) « On so called 'pronouns' in English », *Monograph on Languages and Linguistics, n. 19*, Washington DC, Georgetown University Press.
SAPIR E. (1921) *Language. An Introduction to the Study of Speech*, New York, Harcourt, Brace & World.
SPENDER D. (1980) *Man Made Language*, London, Routledge and Kegan Paul.
THOM R. (1972) *Stabilité structurelle et morphogenèse*, New York, Benjamin, Paris, Édiscience.
WENSINCK A. J. (1927) « Some aspects of gender in the Semitic Language », *Afdeeling Letterkunde Nieuwe Deel, XXVI, 3*, Amsterdam, Vitgave van de Koninkljke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam.
WHORF B. L. (1956) *Language, Thought, and Reality*, Cambridge, MIT Press.
YAGUELLO M. (1979) *Les mots et les femmes*, Paris, Payot.